COMMUNE DE SÂLES

Administration communale – Route de la Rosaire 31 – 1625 Sâles
Tél. 026 917 83 50 – Fax 026 917 84 77 – commune@sales.ch

Assemblée communale ordinaire

Les citoyennes et citoyens de la commune de Sâles sont convoqués à l'assemblée communale qui se tiendra le

mardi 15 décembre 2026 à 20h
à la salle du restaurant de La Couronne à Sâles

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 9 juin 2026
   (Le procès-verbal ne sera pas lu en assemblée ; il est à disposition à l'administration communale et sur le site internet)

2. Budget communal 2027

   2.1 Présentation du budget de résultats et du budget des investissements
   2.2 Préavis de la Commission financière
   2.3 Présentation, préavis et approbation des nouveaux investissements
   2.3.1 Crédit d'étude surpression Maules, maillage Romanens
   2.3.2 Crédit d'investissement de la rénovation de la cure de Rueyres

   2.4 Vote final du budget de résultats et du budget des investissements

3. Présentation du plan financier 2027-2031

4. Adoption du règlement du personnel communal

5. Adoption des statuts de l'AVGG

6. Réception des citoyennes et citoyens, nés en 2008

6. Divers

Tous les documents relatifs aux objets portés à l'ordre du jour de l'assemblée communale sont à disposition au secrétariat communal, durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet.

Le Conseil communal de Sâles